

Conférence interactive EIP du 19 mai 2015

Questions/ Réponses

Veillez trouver, ci-dessous par écrit, des réponses aux questions posées par les participants-auditeurs via le clavier ambulant :

1- Le PPEIP doit-il être élaboré uniquement pour les élèves EIP ayant des difficultés repérées en classe ?

Non,

→ Les difficultés peuvent avoir été repérées ailleurs :

- **En périscolaire**, L'élève peut exploser sur le temps bruyant de cantine ou très mal vivre sa relation aux animateurs moins formés dans le relationnel et la gestion des conflits.
- **En cour de récréation**, isolement ou agitation, conflits...
- **Au domicile** avec des informations qui auront été communiquées aux enseignants : l'enfant peut avoir des troubles du sommeil, ou des douleurs abdominales le matin, peut faire des colères pour ne pas se rendre en classe etc...

→ L'anticipation des difficultés peut amener à des aménagements scolaires avec ou sans PPEIP dès l'annonce des particularités de fonctionnement de l'élève. Si un test a été réalisé et qu'un diagnostic a été posé, il n'y a aucune raison de l'ignorer. Un élève avec un haut potentiel peut être un élément moteur d'une classe, il doit aussi pouvoir bénéficier d'une attention ajustée au maintien de sa motivation scolaire.

2- Est-il envisageable de prévoir une formation des enseignants en graphothérapie (les troubles de l'écriture se rencontrant dans un certain nombre de cas et l'offre privée étant limitée) ?

Non. L'école n'est pas un lieu de soin. Les rééducations se pratiquent hors milieu scolaire, sphère d'éducation. En revanche, une sensibilisation aux pratiques et une présentation du travail d'autres professionnels permettraient une meilleure compréhension de la complémentarité des interventions.

L'invitation des personnels spécifiques en charge d'un enfant à haut potentiel aux éventuelles équipes éducatives est un très bon moyen d'échanger et de s'informer en direction d'une situation de terrain.

3- Quel est l'intérêt de prendre en charge un EIP qui « va bien » scolairement et psychologiquement ?

→ Aucun... s'il va bien ! L'intérêt en revanche sera de s'en assurer.

Un enfant identifié précoce par l'administration d'un bilan lors d'un rendez-vous avec un psychologue, ne l'a pas été par hasard...

- d'une part, cela signifie que son entourage à un moment donné s'est soucié d'un fonctionnement intellectuel particulier ou s'est interrogé sur des modalités relationnelles, ou encore inquiété de certains symptômes...
- d'autre part, certains EIP peuvent être dans la dissimulation, l'introversión, la sur-adaptation etc. Les filles sont particulièrement (sans généraliser) propices à la constitution d'un faux self scolaire (avec une accommodation aux attentes de l'institution) au prix parfois d'un déni de leur besoins cognitifs et conatifs.

→ A défaut d'une **prise en charge** scolaire ou psychologique, il est question d'une **prise en compte** : une attitude de vigilance bienveillante, une réceptivité accrue de la part de l'équipe enseignante aux signaux d'alerte ou d'appel, sont en revanche indispensables (cf. recueil des signes observables sur le site du groupe de pilotage)

<http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/sciences-de-la-sante/20141201-la-plasticite-du-cerveau-est-au-c-ur-des-recherches-visant-a-mieux-intervenir-aupres-des-autistes.html>

4- Je fais partie du groupe 3 (enseignante + mère d'un EIP) : comment gérer le « mur » auquel on peut se trouver confronté à l'école ?

Vous pouvez vous tourner vers le groupe départemental du Val d'Oise.

Je rappelle ci-dessous le lien du groupe départemental :

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_248195/enfants-intellectuellement-precoces

5- Pourquoi tant de difficultés pour l'utilisation des ordinateurs pour les EIP rencontrant des problèmes de graphisme et de lenteur d'écriture ?

L'utilisation de l'ordinateur n'a d'intérêt que dans certains cas et à partir d'un certain âge. Privilégier dans un premier temps l'acte d'écrire est important notamment pour l'apprentissage de la lecture. L'accompagnement de la mise en place de l'outil informatique nécessite du temps d'initiation au clavier et à l'organisation des dossiers. Le recours à un(e) ergothérapeute est souvent nécessaire.

D'autres moyens, trop nombreux pour être développés ici, existent pour suppléer ou alléger l'écriture :

- Du côté du graphisme : type de stylos, de supports, variation contractualisée du volume des écrits en fonction des objectifs didactiques, aménagement de temps, réduction utilitaire des éléments copiés...
- Du côté de la suppléance : l'utilisation plus simple de la tablette numérique, voire des SMS avec les portables pour les lycéens, la réglette ou souris-scanner portative avec clef USB intégrée pour enregistrer les cours des camarades, le dictaphone (pour le domicile), la dictée numérique (Dragon), des logiciels de prédictivité d'écriture pour accélérer la frappe etc...

Introduction des outils informatiques dans les écoles... jusqu'où il est possible d'aller... Les BYOD :

<http://www.scoop.it/t/mitic-media-images-et-technologie-de-l-information-et-de-la-communication-a-l-ecole-primaire/p/4044096514/2015/05/21/une-video-pour-comprendre-le-fonctionnement-de-la-plasticite-cerebrale-des-la-naissance> (descendre pour ouvrir le dossier « pourquoi utiliser les BYOD en classe »)

6- Quand pensez-vous que le PPEIP puisse être mis en place de façon effective ?

Dès qu'il sera finalisé et mis en ligne (sans doute en janvier 2016). En attendant, il ne faut pas attendre et utiliser les documents en service et les ajuster aux nécessités de chaque situation.

7- Un élève n'ayant obtenu qu'un seul indice dans la zone très supérieure à un test psychologique peut-il être considéré comme un EIP ?

Oui, cela dépend de la configuration des notes obtenues, des observables cliniques pendant l'administration du test, des signes repérés au cours de l'anamnèse de l'enfant. Il peut néanmoins y avoir

certaines conditions de passation très spécifiques qui ne permettront pas au psychologue d'avancer cette hypothèse de précocité.

En revanche, s'agissant d'un compte-rendu soumis à des réglementations cadrées par la nosographie de l'OMS, il ne sera pas porté en conclusion de diagnostic de précocité intellectuelle (au sens d'intelligence générale) si l'indice global est < 125-130. Il sera par exemple indiqué une douance verbale ou logique, une précocité des capacités attentionnelles et de mémoire de travail etc...

Si la précocité (l'avance) ou les fortes potentialités ne s'expriment que dans un secteur, ce qui sera alors souligné dans le compte-rendu portera davantage sur la diversité des investissements psychiques, sur l'hétérogénéité signifiante (c'est-à-dire importante) ou encore sur le caractère dyssynchronique, voire dysharmonique du profil.

8- Existe-t-il des tests spécifiques en fonction de l'âge des enfants ? Si oui, lesquels ?

Oui

Le Brunet Lézine : version bébé → âge préscolaire

La WPPSI (forme A et B) de 3 à 7 ans et 3 mois

La WISC4 (forme A et B) de 6 ans 3 mois à 16 ans 6 mois

La WAISS : Pour adolescents, adultes, personnes âgées, de 16 ans à...

www.ecpa.fr

9- Existe-t-il des aménagements pour les examens (brevet ou bac) ?

Non. Il n'en existe pas d'aménagement répondant aux besoins de l'élève précoce. En revanche, si des troubles associés ont été diagnostiqués ils peuvent donner lieu à l'établissement d'un PAP (plus rarement d'un PPS... le cas par exemple d'un enfant atteint

d'une maladie musculaire et précoce). L'entrée n'est pas la problématique de précocité.

10-Peut-on considérer qu'un élève diagnostiqué autiste Asperger est un EIP ? Les données neurobiologiques sont-elles semblables ?

Sur le plan neurobiologique, certains aspects du fonctionnement sont proches (notamment concernant le filtrage, le tri des informations et l'hypersensibilité). Mais en dehors de l'imagerie cérébrale qui nous apprend certaines modalités de neurotransmission facilitées ou entravées dans des situations cliniques différentes, les deux tableaux nosographiques sont non superposables (Je vous renvoie au DSM5)

<http://autisme-info.blogspot.fr/2015/05/trouble-du-spectre-de-lautisme-revue-de.html>

11-La classe bilangue n'était-elle pas un moyen intéressant pour les EIP ?

Si. Au même titre que les classes CHAM ou simplement musique, classes voile, aviron, patinoire... les classes à options diverses et variées ou simplement tous les établissements ayant des projets éducatifs et pédagogiques susceptibles d'intéresser l'élève en grand besoin de s'inscrire dans des initiatives et activités. Les possibilités sont donc importantes.

12- Les EIP peuvent-ils être tuteurs d'autres élèves en difficulté ?

Cela a été largement répondu durant la conférence, avec des exemples à l'appui de réussites comme d'échecs.

Les conditions de l'installation d'un tel dispositif de solidarité (sous forme de binômes, de groupes plus ou moins restreints), de développement des habiletés sociales, (nécessitant l'explicitation des processus de pensée) doivent être réfléchies et impérativement

soumises à la motivation des enfants concernés (aidé(s)/aidant) et des parents évidemment informés d'un tel projet.

Ces missions d'entre-aide s'installent rarement dans une durée très longue car c'est une charge dont le coût ne peut raisonnablement s'étaler sur une année pour un grand nombre d'élèves (cela dépend aussi de l'âge et du type de mission engagée).

13-Comment prendre en charge au niveau pédagogique un élève en situation de handicap (avec troubles cognitifs) à profil EIP ? Quels aspects doivent être priorités ?

La dimension « Handicap » prévaut. Si l'élève relève de la MDPH, tout sera traité et réfléchi avec l'enseignant référent en équipe de suivi dans le cadre de son PPS.

14-A quand une telle journée dans les autres départements de l'académie ?

Le 91 a déjà fait plusieurs journées de ce type. La question doit être posée directement aux départements des Yvelines et des Hauts de Seine.

15-Retrouverons-nous les différents diaporamas en ligne ?

Les supports des interventions seront mis en ligne prochainement selon l'intérêt qu'ils présentent à être utilisés *a posteriori*.

16-Et si tous ces enfants qui inspirent autant de réflexion pouvaient aider l'école à se transformer en profondeur pour l'intérêt de tous ?

Certainement.

Il s'agit d'une réflexion qui peut s'élargir avec des apports plus larges sur le fonctionnement cognitif dans les apprentissages.

cf. lien ci-dessous :

<http://www.inserm.fr/associations-de-malades/seminaires-de-formation-ketty-schwartz/fonctions-cognitives-chez-l-enfant-cles-de-comprehension>

17-Combien de personnes dans la salle ne sont pas concernées personnellement par le haut potentiel ?

Nous ne les avons pas dénombrées, un peu comme les EIP incapables de compter les moutons...

En revanche, il va de soi qu'être doublement mobilisé, personnellement et professionnellement, conduit davantage à l'inscription à ce type de conférence.

18-Pourrions-nous envisager d'inclure la question des EIP dans les formations hybrides ?

Oui. La conférence a été filmée à cette intention, pour permettre une mise en ligne de séquences vidéo de chaque intervention.

Voici en attendant des liens utiles pour le e-learning :

Cartes mentales : <http://www.scoop.it/t/classemapping/p/4044097297/2015/05/21/les-cartes-mentales-au-service-de-l-apprentissage-du-vocabulaire-et-du-francais>

<http://www.associationneuroeducation.org/>

<http://les-tribulations-dun-petit-zebre.com/2013/05/25/reconnaitre-la-precocite-intellectuelle-academie-de-dijon/>

[http://eduscol.education.fr/cid59724/ressources-pour-scolariser-les-eleves-intellectuellement-precoces.html?xtor=EPR-8-6\[Lettre info 2014 12 01\]-20141210-\[6\]&xts=49434](http://eduscol.education.fr/cid59724/ressources-pour-scolariser-les-eleves-intellectuellement-precoces.html?xtor=EPR-8-6[Lettre info 2014 12 01]-20141210-[6]&xts=49434)

19-Merci pour la richesse de toutes ces interventions : la place est à l'inventivité de dispositifs pour accompagner ces enfants.

Un merci d'anticipation à vous tous, qui allez en faire autant dans vos pratiques d'enseignement.

Vous allez peut-être, suite à cette journée, vous autoriser à imaginer ce qui serait ajusté, adapté aux besoins spécifiques d'un élève tout en le conciliant avec les occurrences de la vie de classe.

D'ailleurs, si dans vos écoles, vous avez mis en place un dispositif innovant, si dans votre classe une idée astucieuse vous a permis de contenir l'agitation d'un élève ou relancer sa mobilisation pour les apprentissages, si vous avez inventé des outils didactiques, organisationnels, (etc.) que vous souhaitez partager, n'hésitez pas. Les progrès dans l'accueil des élèves dans leurs différences passeront par la co-construction des savoir-faire et la diffusion des expériences pédagogiques issues du vivant de l'école. Offrez vos talents professionnels en partage au métier ! (Je précise une description du dispositif, de l'idée innovante mais surtout pas de l'élève à : marie-pierre.bidal@orange.fr et à eddy.marechal@ac-versailles.fr).

Plateforme de partage des pratiques professionnelles Education Nationale:

<http://www.viaeduc.fr/login>

Marie-pierre Bidal

Psychologue clinicienne

Patrick Fontaine

IEN en charge du groupe EIP